

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

FÉVRIER 2018 N°445 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



VLSM :
4 LETTRES
QUI SAUVENT
DES VIES



N°445 SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ : TOUJOURS PLUS DE PROJETS EN 2018 LE DOSSIER

L'année 2018 vient de pointer le bout de son nez. Vos élus sont venus à votre rencontre pour vous présenter les projets à venir. Décryptage.

LE VLSM VIENT À VOTRE SECOURS RENCONTRE

Derrière l'acronyme VLSM se cache une collaboration infirmier/pompier. Nous avons rencontré Thomas Degouy, nouvellement nommé chef du centre de secours de Crépy-en-Valois et Aurélie Dury, infirmière, pour en savoir plus.

CRÉPY : LA CULTURE POUR TOUS ! CULTURE

En ce début d'année, nous vous proposons de revenir sur les actions culturelles emblématiques de 2017 et de découvrir les surprises que vous réserve 2018.

CYPRIEN ET MATHIS : LA NATATION, UNE HISTOIRE DE FAMILLE SPORT

À seulement 14 et 16 ans, Mathis et Cyprien Thurotte ont déjà un beau palmarès à leur actif. Ils ont raconté leur quotidien de passionnés de natation.

ÉDITO

Mercredi 10 janvier, j'ai tenu à présenter mes vœux à l'ensemble de la population crépinoise. Lors de cette cérémonie, j'ai eu l'honneur et la fierté d'accueillir Xavier Bertrand, président du Conseil régional des Hauts-de-France, et Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental de l'Oise. Deux présidents réunis à Crépy-en-Valois ! Cela n'était jamais arrivé. Et ce n'est pas anodin. La présence de ces deux personnalités politiques montre à quel point Crépy-en-Valois est aujourd'hui entendue, reconnue et surtout prise en compte. Notre territoire et notre Ville ne sont plus « oubliés ». Nos projets sont reconnus, portés et soutenus financièrement par le Département et la Région. J'en veux pour preuve les mots prononcés par Nadège Lefebvre lors de son discours. Oui ! Le Département va reprendre les études pour la déviation de Crépy-en-Valois attendue depuis maintenant 30 ans. Oui ! Le Département souhaite que ces études aboutissent à une solution viable et à la concrétisation du projet qui devient indispensable pour la Ville et le territoire.

Cette cérémonie des vœux a également été l'occasion pour mon équipe et moi-même de rappeler l'important travail mené sur les finances de la Ville. En 2017, la dette sur le budget principal a baissé de 525 710 € et depuis notre arrivée, en 2014, elle a diminué de 1 463 946 €. Cette baisse est le résultat d'un travail intense réalisé et traduit les efforts et les choix difficiles que nous sommes amenés à faire au quotidien. Nous maintiendrons le cap en 2018.

2018 justement. À l'instar de 2017, les taux d'imposition communaux ne connaîtront pas d'augmentation en 2018. C'est un choix. C'est notre choix.

Par ailleurs, je tenais à souligner que le travail collaboratif mené avec la Communauté de Communes du Pays de Valois se poursuivra en 2018. Mettre nos moyens, nos compétences et partager notre vision pour construire notre territoire de demain. L'objectif : faire converger nos divergences pour en faire une force au service de tous les habitants de notre Communauté de Communes.

Bonne lecture.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle

Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Mélanie Ozeray

Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud

Crédits photos : Sylvain Larose, Claude-Matthieu Pezon

Impression : Moissons Dépôt légal : Février 2018. Tirage : 8500 exemplaires.

DÉFILÉ DU PÈRE NOËL
Samedi 16 décembre



2
CÉRÉMONIE DES VŒUX
Mercredi 10 janvier



3
SOIRÉE DJ
Vendredi 12 janvier

DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

1 Cette année encore le Père Noël est venu à la rencontre des Crépinois lors d'un défilé dans les rues de la Ville. Le samedi 16 décembre, accompagné de ses lutins du Conseil Municipal des Jeunes, c'est sur son magnifique char décoré que le Père Noël est venu saluer les petits et les grands. L'occasion pour les plus jeunes d'être pris en photo avec celui qui les couvre de cadeaux. Un événement organisé par la Ville en partenariat avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

2 Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, et les membres du Conseil municipal ont présenté leurs vœux le mercredi 10 janvier. Cette soirée fut l'occasion pour Bruno Fortier et son équipe de dresser le bilan des actions 2017 et de présenter les futurs projets de la Municipalité. Une soirée durant laquelle les nouveaux Crépinois étaient également à l'honneur. Pour tout savoir sur les projets à venir rendez-vous en page 8 de votre Crépy Mag & Infos.

SOIRÉE DJ

3 Nouveau succès pour la soirée DJ du Conseil Municipal des Jeunes. Le vendredi 12 janvier, près de 200 élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} des collèges de Crépy-en-Valois se sont donnés rendez-vous sur le « dance floor » de la salle des fêtes, au profit du Téléthon. Pas moins de 753,10€ ont été reversés pour contribuer au combat contre les maladies génétiques neuromusculaires. Un grand bravo pour leur mobilisation !

VLSM : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE POMPIER/ INFIRMIER

Depuis un an, un nouveau véhicule a fait son entrée dans le centre de secours de Crépy-en-Valois : le Véhicule Léger de Secours Médical, de son petit nom « VLSM ». Ce nouveau dispositif permet d'optimiser la prise en charge des victimes par une action paramédicale d'un infirmier sapeur-pompier. Une nouveauté pour une plus grande collaboration sapeurs-pompiers et infirmiers. Thomas Degouy, chef du centre de secours de la Ville et Aurélie Dury, infirmière, ont répondu à nos questions.

QU'EST-CE QU'UN VÉHICULE LÉGER DE SECOURS MÉDICAL (VLSM) ?

Thomas : Comparé à ses homologues de la caserne, le VLSM est un véhicule « petit format ». Compact mais très pratique ! Il contient tout le nécessaire pour prodiguer les premiers soins en cas de détresse de la victime et initier un traitement d'urgence. Il est notamment équipé d'un sac de réanimation, d'un kit d'accouchement ou encore de tout le matériel en cas de brûlures. Le VLSM, aux mains des infirmiers, accompagne ou rejoint les pompiers, en cas de besoin, sur leurs interventions.

POURQUOI UN VLSM À CRÉPY-EN-VALOIS ?

Aurélié : Les SMUR de l'Oise sont basés à Senlis, Meaux, Creil et Compiègne. Leur temps d'intervention dans le sud du département peut aller jusqu'à 45 minutes. Un délai d'intervention bien trop important. C'est pour palier à cela

que le SDIS a décidé de mobiliser des infirmiers « protocolés » équipés de leur propre véhicule à Crépy-en-Valois. Le VLSM permet une prise en charge plus rapide des urgences vitales dans les secteurs où les SMUR sont éloignés. Les infirmiers pouvant effectuer les premiers soins médicaux d'urgence en attendant leur arrivée. Le VLSM peut intervenir seul ou en soutien sanitaire de proximité au bénéfice des sapeurs-pompiers lors d'intervention délicate.

QUEL EST LE RÔLE DU VLSM ?

Thomas : 80% des interventions des pompiers sont du ressort du « secours à la personne » (chute, malaise, personne malade, urgence vitale, traumatologie...), 6 à 8% d'opération diverses, 6 à 8% d'opérations pour feu et 6 à 8% d'interventions pour les accidents sur voie publique. C'est justement sur les interventions de secours à la personne que nous avons recours au VLSM.

Aurélié : Prenons l'exemple d'un arrêt cardiaque. Vous appelez les secours, une intervention des pompiers sera déclenchée. Dans le cas d'une intervention à Crépy-en-Valois, les pompiers pourront être sur place en moins de 10 minutes – donc nettement plus rapide que les SMUR. Un massage cardiaque sera alors réalisé mais il n'y aura aucun traitement médical avant l'arrivée de l'équipe médicale d'urgence. Avec le VLSM c'est maintenant possible. Les infirmiers sont aptes à délivrer des traitements médicamenteux spécifiques. Cela évite

parfois même au SMUR de se déplacer.

APPORT POUR LA POPULATION ET L'ÉQUIPE DES POMPIERS...

Thomas : Il y a une véritable complémentarité entre les infirmiers en VLSM et les pompiers. Le VLSM permet aux personnes que nous secourons de pouvoir bénéficier plus rapidement d'une prise de médicament, notamment des antidouleurs. Chose que les pompiers ne sont pas habilités à faire. C'est un véritable appui technique. Nous pouvons ainsi plus rapidement stabiliser l'état des victimes.

Aurélié : D'ailleurs, les pompiers me sont aussi d'une grande aide. Ils vont, par exemple, m'aider à poser le scope, la perfusion. C'est un travail d'équipe au service de la population.

AURÉLIE, VOUS TRAVAILLEZ EN TANT QU'INFIRMIÈRE À L'HÔPITAL DE SENLIS. POURQUOI AVOIR CHOISI D'INTÉGRER, EN PLUS, L'ÉQUIPE DU VLSM ?

Mettre mes compétences au service des personnes en détresse vitale. À l'hôpital, j'assiste les médecins. Dans le cadre de mes interventions avec le VLSM, je suis dans l'urgence avec plus de responsabilités. Une expérience qui m'apporte aussi beaucoup personnellement. Il y a peu de temps, j'ai effectué un accouchement à domicile où tout s'est très bien passé. Des interventions comme celles-ci ça marque une vie ! C'est un souvenir mémorable !



PORTRAIT

Thomas Degouy : un passionné au service de la population.

Avec un cursus universitaire dans la gestion des risques et des crises, et à seulement 27 ans, Thomas Degouy a été nommé chef du centre de secours de Crépy-en-Valois en septembre dernier. Depuis, il a sous son commandement 80 personnes. Un parcours singulier motivé par sa passion et son admiration du métier de pompier depuis l'enfance. Il nous raconte son parcours.

« Petit je voulais devenir pompier de Paris. Je suis rentré chez les jeunes sapeurs-pompiers à Thourotte. C'était en 2004, j'avais tout juste 13 ans. Et puis au bout d'un an, je me suis aperçu que ce que je voulais c'était commander des Hommes. Cette envie ne m'a jamais quitté. J'ai donc orienté mon cursus universitaire en fonction. En parallèle de mes études, j'étais pompier volontaire entre 2007 et 2012. J'ai passé le concours de lieutenant à 20 ans [1000 candidats pour seulement 54 places]. Après j'ai été recruté dans le SDIS de l'Oise. Je suis officier au grade de lieutenant depuis 2012 et j'ai été nommé capitaine au 1^{er} septembre dernier, après avoir obtenu le concours en mai 2017 ».



LA CASERNE EN CHIFFRES :

2 649 interventions en 2017, soit 200 de plus qu'en 2016
80 sapeurs-pompiers
18 professionnels - 60 sapeurs-pompiers volontaires
3 min 24 pour un départ pour un secours à la personne
7 min pour un départ pour un incendie

Vous souhaitez devenir pompier volontaire ? Il faut être âgé de plus de 16 ans, avoir la nationalité française et réussir les tests d'aptitude physique. Envoyez votre lettre de motivation au centre de secours, rue Saint-Germain 60800 Crépy-en-Valois ou par mail à Thomas Degouy, thomas.degouy@sdis60.fr

RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

L'heure des inscriptions à sonné ! Pour les enfants nés en 2015 et rentrant en petite section de maternelle, ainsi que ceux nés en 2012 et rentrant en CP, une inscription scolaire est indispensable. Elles auront lieu du lundi 12 au vendredi 23 mars. Rendez-vous à la Direction de l'Éducation (annexe de la Mairie) située au 2 avenue du Général Leclerc.

Pensez à vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un jugement de divorce le cas échéant (pour une inscription de secteur). Attention, toutes ces pièces sont obligatoires. Les horaires d'accueil en mairie pour les inscriptions sont les suivants : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 le samedi 17 mars.

Si vous souhaitez effectuer une demande de dérogation, merci de la faire en amont de l'inscription entre le jeudi 1^{er} et le vendredi 9 mars.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

La campagne de recensement 2018 à Crépy-en-Valois est en cours, et ce jusqu'au samedi 24 février. Des agents recenseurs sont mandatés par la mairie de Crépy-en-Valois. Si vous faites partie du panel du recensement, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous signifier la venue d'un agent. Merci de lui réserver un bon accueil. 2 choix s'offriront à vous : le recensement par questionnaire papier ou le recensement en ligne. Si vous le pouvez, privilégiez internet comme les 4,8 millions de personnes en 2017, pour une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Plus de renseignements sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE PLEIN DE SPORT

AVEC LA DIRECTION
SPORTS-ANIMATION-JEUNESSE

Pendant les vacances de février, vos enfants vont faire le plein d'activités.

• Stage multisports du lundi 26 février au vendredi 2 mars.
Au programme : plongée, sports de raquette, équitation et roller.
Pour les enfants âgés de 9 à 11 ans.

• Anim'T Vacances du lundi 5 au vendredi 9 mars. Au programme : cinéma, bowling, nerf party, hockey sur glace, base ball...
Pour les enfants âgés de 7 à 11 ans.

Programme et inscriptions sur www.crepyenvalois.fr

CRÉPY EN FLEUR

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Cette année encore les panneaux « Ville Fleurie » situés aux entrées de Crépy-en-Valois arboreront fièrement leurs trois fleurs. Ces 3 distinctions ayant été renouvelées dans le cadre du Concours Départemental des « Villes et Villages Fleuris 2017 ». Elles gratifient le travail des agents municipaux en charge des espaces verts, des serres municipales et de l'entretien de la Ville. Elles récompensent aussi l'engagement et les efforts fournis par Crépy-en-Valois en faveur du développement durable et du patrimoine vivant.

UNE DYNAMIQUE CULTURELLE ENGAGÉE !

Valorisation du patrimoine, animations culturelles et spectacles vivants mais aussi travail administratif... L'année culturelle de la Ville fût riche en événements et en nouveautés. Une année 2017 marquée par la remise en place, en mars dernier, de la Direction des Affaires culturelles et patrimoniales qui témoigne de l'importance des actions menées en la matière. Ce travail de fond répond « à la définition d'une stratégie volontariste pour contribuer au rayonnement et à l'attractivité de la Ville », explique Julien Pichelin, Adjoint au Maire à la Culture et au Patrimoine.

Le leitmotiv* pour 2018 ? Rendre accessible la culture à toutes les Crépynoises et à tous les Crépynois par une offre variée adossée à un patrimoine toujours plus mis en avant. En ce début d'année, nous vous proposons de revenir sur les actions culturelles emblématiques de 2017 et de découvrir les surprises que vous réserve 2018.

LES ACTIONS PHARES DE 2017

■ RÉORGANISATION ET IMPULSION STRATÉGIQUE

La Direction des Affaires culturelles et patrimoniales s'est, dès le départ, attelée à un travail de coordination des équipes à la Médiathèque, aux Archives et au Musée. Un nouveau règlement intérieur a vu le jour à la Médiathèque et les tarifications des deux pôles emblématiques culturels municipaux ont été refondues pour plus de cohérence.

Ce rôle d'intermédiaire est conduit à se renforcer avec « une reprise en main de l'agenda culturel du territoire permettant une programmation toujours plus diversifiée en lien avec le service culturel de la Communauté de Communes du Pays de Valois », souligne Julien Pichelin. « L'objectif à terme est d'aller plus loin en maintenant et en créant des actions transversales avec d'autres services de la Mairie », précise t-il.

■ DES ÉVÈNEMENTS À SUCCÈS

L'année a été marquée par le Festival des Racont'Arts, ses nombreuses représentations théâtrales et son Carnaval. Petits et grands sont venus nombreux applaudir les artistes entre le samedi 25 mars et le vendredi 7 avril.

Le Printemps des Lavoirs a aussi convié près de 100 personnes à la découverte de ces lieux anciens.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 16 et dimanche 17 septembre, c'est toute la Ville qui a été investie par les services municipaux ainsi que les partenaires culturels et touristiques. L'église Saint-Denis, l'abbaye Saint-Arnoul, l'Office de tourisme du Pays de Valois, l'Hôtel de ville, le Musée de l'archerie et du Valois, l'Hôtel d'Orléans ont pris vie avec des spectacles de musique et de danse, une conférence sur Albert Bartholomé, des concours et des contes pour les plus jeunes ou encore des visites du Vieux-Crépy. Une édition consacrée au thème « Jeunesse et Patrimoine » qui a remporté un vif succès avec plus de 1000 participants et ce, malgré un temps capricieux. « Les associations crépynoises s'impliquent particulièrement pour la réussite de ces événements. Nous tenons à les en remercier. Sans leur concours rien ne serait possible », souligne Julien Pichelin.

La 13^{ème} Nuit des Musées a également trouvé son public le samedi 20 mai. Le Musée de l'archerie et du Valois a fait voyager les noctambules jusqu'au Japon avec les animations proposées autour de son exposition *Kyudo, la Voie de l'arc*.

Médiathèque et archives ne sont pas en reste avec de nombreuses propositions créatives, et ce au plus proche des besoins de leurs publics respectifs.

*motivation.

▼ Inauguration exposition *Kyudo, la voie de l'arc*



▲ Soup'O Contes en pyjama à la Médiathèque



▲ Défilé du Carnavalois



▲ Printemps des lavoirs

2017 : UNE FRÉQUENTATION SOUTENUE DES LIEUX CULTURELS

Musée :
* 6 982 visiteurs sur 7,5 mois d'ouverture.
* Une programmation événementielle qui a réuni près de 1950 visiteurs individuels.
* 3 054 enfants, de 18 mois à 12 ans accueillis dans le cadre des animations jeune public.

Médiathèque :
* 13 367 personnes venues emprunter des documents.
* 1 981 abonnés dont 457 nouveaux inscrits.
* 1 346 nouveaux documents acquis.

Archives municipales :
* 109 visiteurs en 2017.
* 65,30 mètres linéaires supplémentaires.

■ CRÉPY S'EXPORTE EN CORÉE DU SUD

Du vendredi 13 au lundi 16 octobre, Bruno Fortier, Maire de la ville, et Marion Roux-Durand, Directrice des Affaires culturelles et patrimoniales, ont porté les valeurs de Crépy-en-Valois, et plus généralement de la France, à Yecheon en Corée du Sud lors du Festival International de l'archerie. Près de 20 nations étaient conviées. L'occasion d'échanger autour des valeurs et des savoir-faire de l'archerie traditionnelle et de nouer des partenariats pour l'avenir.

■ UN PATRIMOINE VALORISÉ

Entretien et conserver son patrimoine, c'est aussi faire vivre la Ville. « Nous œuvrons toute l'année pour prendre soin des richesses crépynoises, parfois méconnues, par de nombreuses campagnes de travaux », explique Julien Pichelin. « Nous nous devons de préserver et de faire vivre notre patrimoine au travers des manifestations culturelles. Cela concerne autant le bâti ancien que les éléments mobiliers ».

Il s'agit là d'une priorité pour vos élus. Parmi les réalisations 2017 : la façade d'accueil du Musée a retrouvé son éclat, les travaux de pavage de la rue Jules Verne lui confèrent son charme d'antan, le Vivier aux moines en contrebas de l'abbaye Saint-Arnoul et le lavoir Saint-Mard ont fait peau neuve.

LA CULTURE EN 2018

■ LES ASSOCIATIONS, ACTEURS DE LA CULTURE

Plus que jamais, la Ville souhaite être aux côtés des associations. « L'objectif du service culturel est de développer de nouvelles animations et de diversifier la programmation culturelle tout en reconduisant les manifestations existantes, par exemple Des Livres & Vous et les Journées Européennes du Patrimoine qui sont des incontournables », précise Marion Roux-Durand. « Pour 2018, nous souhaitons accentuer notre soutien et notre rôle de conseil auprès des associations. Elles sont une vraie force pour la vie culturelle locale. Nous nous devons de les aider dans le déploiement de leurs manifestations notamment par du prêt de matériel et en les incluant au mieux dans l'agenda des manifestations de la Ville ».

■ RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL

Cette année, le Musée de l'archerie et du Valois va consolider un partenariat scientifique important avec son homologue du grand-ouest américain : la Grayson Archery Collection basée à Columbia dans le Missouri.

■ PRENEZ DATE POUR 2018

Ça bouge à Crépy-en-Valois ! La Ville sera un véritable terrain de jeu pour petits et grands curieux avec des grands rendez-vous annuels récurrents qui s'emploient à se renouveler. En voici un aperçu.

Le Festival *Des Livres & Vous* revient avec sa 20^{ème} édition, du mercredi 11 au mercredi 18 avril, sur la thématique « Des Mots, Des Mondes ».

Expositions, spectacles, rencontres avec des auteurs, ateliers créatifs, contes, et bien d'autres activités seront proposés. Écoles du Pays de Valois, services municipaux, mjc centre social, auteurs, *L'Usine à Danses*, écoles de musique... Un travail collectif pour une semaine intense d'animations autour du livre.

L'année 2018 sera également marquée par le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Pour cette commémoration exceptionnelle la Direction des Affaires culturelles et patrimoniales apporte sa pierre à l'édifice dans l'organisation de la manifestation.

Toujours dans l'objectif d'ouvrir leurs portes à tous les publics, la Médiathèque et le Musée de l'archerie vous proposeront un programme complet et diversifié de spectacles et d'animations. Toute l'équipe du Musée vous attend dès le mois d'avril pour vous inviter aux *Voyages célestes*, sa nouvelle grande exposition.

■ COUP DE PROJECTEUR SUR LE PATRIMOINE

• BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

L'année 2018 verra l'installation de la Bibliothèque historique à La Passerelle, fonds aujourd'hui inaccessible, puisé dispersé dans différents lieux de la Mairie. Le but est de permettre à un plus large public de consulter ces livres rares et anciens. En plus du récolement, un travail de décontamination va être réalisé pour ceux qui ont souffert de l'humidité, de la poussière et des insectes. Pas moins de 1400 ouvrages vont enrichir les archives municipales. Parmi eux, des ouvrages reliés du XVIII^{ème} siècle provenant de l'abbaye Saint-Arnoul ou encore de la bibliothèque de la Princesse de Monaco du château de Betz.

• TRAVAUX DE PAVAGE

Dans la continuité des travaux menés rue Jules Verne, le rue Faidherbe retrouvera cette année son caractère « haut-du-pavé ». La rue de la Cloche fera l'objet des mêmes soins ultérieurement, une fois l'enfouissement des réseaux achevé. Une nouvelle partie du Vieux-Crépy renouera avec son charme d'origine.

• MONUMENTS HISTORIQUES

Afin de mettre en avant les bâtiments inscrits ou classés, une signalétique spécifique sera déployée. Une étude sur l'éclairage des principaux monuments sera menée. Un diagnostic complet de l'ancienne collégiale Saint-Thomas sera effectué sous la responsabilité des Bâtiments de France. Enfin, le Musée de l'archerie et du Valois poursuivra sa rénovation.

“ Nous allons renforcer notre collaboration avec l'Office de tourisme et la Communauté de Communes du Pays de Valois pour mener une réflexion sur l'attractivité du territoire via la programmation culturelle. Nous souhaitons mettre la culture au service du dynamisme de la Ville et du territoire ”

conclut Marion Roux-Durand.

TOUS AU THÉÂTRE

CENTRE CULTUREL MJC

Les plus jeunes seront à l'honneur le samedi 17 février à 16h30. Les 7-12 ans pourront assister, au centre culturel mjc, à la pièce *Pacamambo* par la compagnie Yves Chenevoy.

« Révoltée par la mort de sa grand-mère, Julie, accompagnée de son chien, enfreindra les règles du deuil pour apprivoiser sa peine et dire à la mort sa façon de penser ». Avec poésie, Pacamambo, raconte le parcours de Julie : de la révolte à l'acceptation, du chagrin à l'espoir. L'espoir de retrouver un jour ceux qu'on aime au pays de Pacamambo.

Tarif normal 10 €. Tarif réduit 5€. Renseignements au 03 44 39 63 18.



LA DANSE À L'HONNEUR

UNE PLUIE DE STAGES À L'USINE À DANSES

Pourquoi ne pas vous accorder un peu temps pour vous ? Laissez-vous tenter par les stages de *L'Usine à Danses*.

• Dimanche 18 février de 9h30 à 12h. Stage de Yoga niveau débutant conduit par Viviane Seguin

Tarifs 18 € pour les adhérents / 20 € pour les non-adhérents

• Dimanche 18 février de 14h à 17h. Stage de danse moderne avec Anthony Thieux, danseur du spectacle de « La Légende du Roi Arthur ».

Tarifs 22 € pour les adhérents / 25 € pour les non-adhérents

• Dimanche 25 février de 9h30 à 12h. Stage de Yoga niveau intermédiaire conduit par Viviane Seguin.

Tarifs 18 € pour les adhérents / 20 € pour les non-adhérents

Renseignements et inscriptions au 03 44 59 26 96 ou mail usineadances@gmail.com

CRÉPY-EN-VALOIS : DE GRANDS PROJETS POUR 2018 !

2018 A COMMENCÉ ET POUR DÉBUTER CETTE NOUVELLE ANNÉE SOUS LES MEILLEURS AUSPICES, BRUNO FORTIER, MAIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS, ET TOUTE SON ÉQUIPE ONT SOUHAITÉ PRÉSENTER LEURS VŒUX À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION. VOUS ÉTIEZ NOMBREUX, LE MERCREDI 10 JANVIER, À VENIR ASSISTER À CETTE CÉRÉMONIE OFFICIELLE. UNE SOIRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'AVENIR PUISQUE BRUNO FORTIER A PRÉSENTÉ LES PROJETS EN COURS ET À VENIR. DÉCRYPTAGE.

De nombreuses personnalités politiques ont souhaité se joindre à Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, pour souhaiter aux Crépynois une très bonne année 2018. S'est entouré de Francis Cloris, sous-préfet, de Pierre Vatin, député, d'Olivier Paccaud, sénateur, de Xavier Bertrand, président du Conseil régional des Hauts-de-France, de Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental de l'Oise, de Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) et de ses conseillers municipaux que Bruno Fortier a annoncé les prochains grands projets de Crépy-en-Valois.

d'assainissement non collectif). Une gestion intercommunale qui s'élargit et doit être menée, de manière collaborative, entre le président de la CCPV, ses vice-présidents et l'ensemble des maires et des conseillers municipaux des 62 communes. L'objectif ? Mettre les moyens et les compétences en commun pour construire ensemble le territoire de demain. 2018 s'ouvre d'ailleurs sur un nouveau chantier : la fusion des écoles de musique et de danse du Valois.

2018 : OBJECTIFS ET PROJETS TOURNÉS VERS L'AVENIR

UNE COLLABORATION RENFORCÉE AVEC LA CCPV

La collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Valois s'accroît. Les compétences de la CCPV sont de plus en plus importantes. Avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la CCPV ajoute à son giron la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage ainsi que la gestion et le développement des zones d'activités économiques de tout le Pays de Valois dont bien entendu, celle de Crépy-en-Valois. À ces dernières compétences s'ajoute toutes celles déjà mises en application : le droit des sols, l'instruction des permis de construire, la gestion des salles de sport, les ordures ménagères, ou encore le SPANC (Service public

LA MAÎTRISE DES COÛTS : UNE PRIORITÉ

À l'heure où le contexte économique est plus que tendu pour les communes, les économies seront de mise en 2018. L'action de vos élus se portera donc encore cette année, et de façon importante, sur la maîtrise des coûts pour poursuivre le désendettement de la Ville, la maîtrise des dépenses courantes et la préservation du patrimoine.

En 2017, la dette de Crépy-en-Valois a baissé de 525 710 €. Depuis 2014, vos élus travaillent dur et font des choix parfois difficiles pour donner la priorité aux économies. Les efforts paient ! La dette de la Ville a diminué de 1463 946 €. La chambre régionale des comptes indique d'ailleurs qu'« à partir de 2014, la politique d'investissement apparaît davantage en adéquation avec les capacités financières de la commune ».

Des orientations budgétaires qui garantissent une gestion rigoureuse des dépenses et des efforts de rationalisation permettant de conserver une capacité d'investissement - pour faire perdurer le patrimoine existant - sans faire peser le poids des dépenses sur les Crépynois puisque, à nouveau, les taux communaux ne connaîtront pas d'augmentation. Une fine gestion des finances qui permet aussi de poursuivre des investissements d'envergure nécessaires à l'emploi et au dynamisme de la Ville.

PROJETS DE CONSTRUCTION

TOP DÉPART POUR LA ZONE COMMERCIALE

Ce début d'année marque la pose de la première pierre de la future zone commerciale de Crépy-en-Valois : des emplois à la clé et toujours plus d'enseignes pour les Crépynois. D'ici le mois de juin, 6 boutiques consacrées à l'équipement de la maison et de la personne vont ouvrir leurs portes à la sortie de la Ville. Un projet majeur qui se concrétise après un travail de longue haleine de la part de vos élus. Ils ont d'ailleurs volontairement exclu les enseignes alimentaires (restauration et grande surface alimentaire) du projet pour éviter toute concurrence avec les commerces du centre-ville.

MAISON DES ARTS MARTIAUX ET DE COMBATS

Les travaux de la Maison des Arts Martiaux et de Combats débiteront au second trimestre 2018. Un projet possible grâce aux subventions reçues par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), le Conseil départemental de l'Oise ainsi que le Conseil régional des Hauts-de-France. Un nouveau complexe sportif dernier cri, tant au niveau des équipements proposés que de son architecture écologique, qui accueillera plus de 600 sportifs.

NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

Vos élus ont fait confiance à Picardie Habitat, acteur majeur du logement social, pour transformer l'ancienne gendarmerie en logements sociaux. 52 logements vont voir le jour. Les travaux devraient débuter courant du deuxième semestre 2018. Conformément à la norme NF Habitat, le confort thermique, l'équilibre acoustique, la qualité de l'air intérieur, la sécurité, les économies de charges et le respect de l'environnement, seront les éléments clés de la conception de ce futur projet immobilier. Avec, à l'étude, la création d'une façade végétalisée.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

C'est pour lutter contre la désertification médicale que vos élus travaillent depuis plusieurs mois sur la création d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP). Des efforts qui ont payé puisque la polyclinique Saint-Côme de Compiègne a décidé de parier sur la commune de Crépy-en-Valois. Elle projette d'y créer une MSP, à condition de réussir à fédérer le corps médical autour de ce projet. Vos élus continuent de travailler conjointement avec la polyclinique pour assurer sa réussite.

SÉCURITÉ

Parce que la sécurité est une priorité, le système de vidéosurveillance va être modernisé. Les images vidéos visibles par la Police municipale offriront une meilleure résolution et le contrôle des entrées et sorties de la Ville sera facilité.

ROULEZ VERT

Crépy-en-Valois entre dans l'ère de l'électrique avec l'installation de 3 bornes de recharge électrique pour les véhicules. Branchez - chargez - roulez... Optez plus facilement pour un véhicule électrique avec ces installations novatrices.



POUR CONCLURE

“ Confucius à dit :
Tous les hommes
pensent que
le bonheur se trouve
au sommet de
la montagne alors
qu'il réside dans
la façon de la gravir ”

C'est sur ces mots que Bruno Fortier a souligné l'investissement de son équipe et remercié les Crépynois pour leur indispensable implication dans la vie de la Ville. « Mon équipe et moi-même avons choisi de gravir la montagne avec comme idées, la passion, l'innovation, le partage et la force de faire grandir Crépy-en-Valois. Faire grandir Crépy-en-Valois nous ne pouvons le faire seuls. Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui y contribuent : nos associations, nos entreprises, nos artisans et commerçants » qui chaque jour dynamisent la citée de l'archerie.

ET LES MÉDAILLÉS SONT...

LORS DE LA CÉRÉMONIE, BRUNO FORTIER A REMIS LA MÉDAILLE DE LA VILLE À 3 PERSONNALITÉS LOCALES.

> YVES SANNIER

Yves Sannier fut conseiller municipal, aux côtés de Michel Dupuy, pendant 18 ans (de 1977 à 1995). Il était en charge de la commission des affaires sociales. Il réalisa un travail incroyable de soutien et de dévouement pour Crépy-en-Valois mais aussi, et surtout, d'un lieu : le quartier de Bouillant. Bouillant est une ancienne commune qui fut rattachée à Crépy-en-Valois en 1828. Yves Sannier n'a eu de cesse de défendre « son » Bouillant, et en particulier l'Église Saint Martin de Bouillant. Un investissement sans faille qui lui vaut le surnom de « Monsieur le maire de Bouillant ». Il est à l'initiative des restaurations de l'église de Bouillant et de l'ouverture du parc de Géresme dans ce quartier de la Ville.

Yves Sannier, était membre et administrateur de l'Office de tourisme pendant plus de 30 ans. Il en est d'ailleurs encore adhérent aujourd'hui. Et, depuis 40 ans, il est également bénévole au bureau des élections.

Enfin, Yves Sannier fut aussi, avec d'autres, à l'initiative du buste de Michel Dupuy, réalisé par Philippe Gouble.



> DOMINIQUE DRUJON

Petit dernier d'une famille de 10 enfants, Dominique Drujon, né à Crépy-en-Valois, a beaucoup donné pour la commune. Conseiller municipal sous les mandatures de Michel Dupuy et de Pierre Praddaude, Dominique Drujon a aussi été gardien du stade de la commune pendant 11 ans. Mais surtout, il a toujours répondu présent pour sa Ville « Mon principal défaut c'est d'être Crépynois jusqu'au bout des doigts », dit-il.

Un fort attachement à Crépy-en-Valois qui l'amène à s'impliquer dans la vie associative. Tout d'abord trésorier de Crépy-Animations de 1995 à 2001 et co-fondateur des Remparts Séniques. En 2000, il revient à ses premiers amours, le cyclisme.

Pourtant né dans une famille de footballeur, Dominique Drujon est féru de cyclisme depuis tout petit. Il n'a donc pas hésité à prendre la tête de l'USC Cyclisme en 2003. Pendant 15 ans, il était sur tous les fronts entre organisations de courses et encadrement des plus jeunes.

Dominique Drujon... Un passionné, un bénévole au service des autres. Aujourd'hui, même s'il n'est plus président de l'USC Cyclisme, il ne freine pas ses activités au sein du bureau de l'association. En parallèle, il est aussi membre du Comité Directeur de l'USC.



> GISÈLE MOTTIER

L'engagement et le don de soi résume parfaitement l'action menée par Gisèle Mottier pour l'Association des Visiteurs Malades dans les Établissements Hospitaliers (VMEH). C'est en 1991 que Gisèle Mottier, décide de réaliser un rêve : offrir quelques heures de son temps à des personnes malades, en situation de handicap ou âgées. Elle découvre alors le mouvement humanitaire VMEH et ses 8000 visiteurs en France. Elle intègre bénévolement la petite équipe de 3-4 personnes basée à Crépy-en-Valois. Tout d'abord visiteuse dans les maisons de retraite, elle se dirigera ensuite vers l'hôpital. En 2002, à la demande de la responsable de la délégation de la Ville, elle devient déléguée. En 2011, elle prend le poste de présidente départementale où elle encadre 12 délégations et 120 visiteurs. En 2015, des problèmes personnels lui font renoncer à la présidence départementale, elle passe vice-présidente. En 2016, ce sont 1 456 heures de visites qui ont été effectuées. Cependant comme Gisèle Mottier aime le dire « Ce n'est pas le nombre d'heures passées à leurs côtés qui est important mais la qualité de nos visites ».

En 2017, la VMEH a obtenu le renouvellement de son agrément auprès du ministère des affaires sociales et de la santé. Aujourd'hui, avec 3 personnes de l'équipe, elle représente les usagers dans les Établissements hospitaliers de Crépy-en-Valois.



CYPRIEN & MATHYS THUROTTE



À seulement 14 et 16 ans, Mathys et Cyprien Thurotte, membre de l'USC Natation depuis qu'ils sont tout petits, ont aujourd'hui réussi à atteindre un niveau national. À force de ténacité, l'un d'entre eux et même devenu champion de France dans sa catégorie. Ce mois-ci, nous sommes allés à la rencontre de ces deux passionnés (très matinaux).

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Cyprien : Je m'appelle Cyprien Thurotte, j'ai 16 ans. Je suis en 1^{ère} Scientifique au Lycée Jean-Monnet de Crépy-en-Valois.

Mathys : Je m'appelle Mathys Thurotte, j'ai 14 ans et je suis en 3^{ème} au collège Jean de la Fontaine de Crépy-en-Valois où je prépare actuellement mon brevet. Je suis le petit frère de Cyprien et tous les deux nous passons quasiment tout notre temps libre dans les bassins de la piscine.

JUSTEMENT, COMMENT AVEZ-VOUS DÉBUTÉ LA NATATION ?

Cyprien : Comme tous les parents, notre mère souhaitait que l'on apprenne à nager pour des questions de sécurité. Nous avons pris des cours de natation. Sport complet, la natation nous a plu, nous sommes donc ensuite entrés à l'USC Natation. L'ambiance du club nous a tout de suite séduits. Cela fait maintenant 7 ans que nous sommes au club. Et nous y sommes comme de vrais poissons dans l'eau (rires). D'ailleurs, nous tenons à remercier notre entraîneur François Gelaude qui nous soutient et qui ne compte pas ses heures pour nous emmener à notre plus haut niveau.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS LA NATATION ?

Cyprien : Le dépassement de soi ! Et puis, ça nous permet de nous défouler après les cours (rires).

Et le challenge ! Aujourd'hui, nous participons à plusieurs compétitions, l'un comme l'autre nous avons un fort esprit de compétition. La natation nous anime.

Mathys : Les meilleurs chronos ! Il faut puiser dans le mental pour réussir à faire toujours mieux. C'est une grande satisfaction. Cela demande beaucoup de travail et d'efforts mais c'est très gratifiant.

À QUELLE FRÉQUENCE VOUS ENTRAÎNEZ-VOUS ?

Cyprien : On s'entraîne 11 fois par semaine. 5 fois le matin avant les cours et 5 fois à la sortie du collège et du lycée. Nous avons également un entraînement le samedi. En moyenne, c'est 17 heures d'entraînement par semaine. C'est un rythme assez soutenu qui comprend à la fois des entraînements en salle pour des exercices de renforcement musculaire et des sessions en piscine.

Mathys : Tous les matins, c'est levé à 5h30 pour être dans l'eau à 6h30 jusque 7h45, ensuite on file en cours. Puis nous retournons à la piscine de 17h45 à 19h45. En bref, nous vivons natation ! Il faut être motivé. Entre les cours et les entraînements, les journées sont bien remplies. À partir d'un certain niveau si tu veux progresser, tu dois ajouter des entraînements. Pendant les vacances, nous nous perfectionnons également avec des stages. Là nous nageons jusqu'à 50 kilomètres dans la semaine.

VOUS AVEZ DÉJÀ UN BEAU PALMARÈS...

Mathys : Chez les moins de 14 ans, il n'y a pas de championnat de France à proprement parler mais c'est un équivalent que j'ai remporté deux fois au 50 et 100 mètres dos.

Cyprien : Je suis arrivé 22^{ème} au 100 mètres nage libre et 16^{ème} au 200 mètres nage libre lors des championnats de France des 16 ans et moins.

QUELS SONT VOS MEILLEURS TEMPS ?

Cyprien : 54"30 au 100 mètres nage libre en grand bain et 1'55"25 au 200 mètres nage libre en petit bain.

Mathys : 59"21 au 100 mètres dos en petit bain et 27"59 au 50 mètres dos en petit bain.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

Mathys : Je vais intégrer à la rentrée prochaine le pôle espoir natation d'Amiens qui me permettra d'allier plus facilement sport et études.

Cyprien : Continuer de travailler pour obtenir toujours plus de meilleurs temps de chrono.

VOUS AVEZ DES MODÈLES ?

En chœur : Michael Phelps, c'est le meilleur !



THÉS DANSANTS, SPECTACLES OU MÊME SÉJOURS... LES MIMOSAS, TOUT UN PROGRAMME !

Créée en 1993 sous le nom de UNRPA (Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées), l'association connaît un nouveau souffle en 2004 en devenant *Les Mimosas*. Un nouveau nom et une nouvelle équipe pour proposer toujours plus d'activités et de sorties... aux seniors mais pas que ! L'association passe alors de 140 adhérents à plus de 500 aujourd'hui. Un succès qui s'explique par un programme d'animations variées et les valeurs fortes de solidarité qu'elle porte.

1,5 million de personnes de plus de 75 ans vivent aujourd'hui en France dans une solitude qu'elles n'ont pas choisie. « La solitude peut entraîner une perte d'autonomie, surtout chez les personnes âgées. Le but de l'association est de venir en aide aux personnes âgées en leur permettant de se distraire. Mais nous accueillons les personnes de tout âge... à condition qu'elles aient, comme nous, l'envie d'échanger et de s'amuser », explique Marcel Leheutre, président de l'association. Selon une étude réalisée par l'institut CSA pour les *Petits frères des Pauvres*, la situation est préoccupante pour les 60 ans et plus, elle s'aggrave après 85 ans. Près d'1 personne sur 10 chez les plus de 60 ans avoue se sentir seule « tous les jours ou souvent », en majorité chez les 80 ans et plus.

En proposant un riche programme d'activités, *Les Mimosas* permet aux personnes âgées de rompre avec l'isolement et la solitude en leur offrant des moments de convivialité et de joie. Vous êtes gourmands ? L'association organise, tous les 15 jours, plusieurs goûters à la maison de retraite de la Hante. Des après-midi récréatifs gratuits à l'occasion de la Fête des mères et des pères, de Noël, sont également proposés. Vous aimez la danse ? L'association propose l'apprentissage de nouvelles danses initiées par de sympathiques bénévoles. Sont également prévues des sorties diverses – sur une journée ou une semaine. Vous êtes curieux ? Cette année, les adhérents auront la chance de découvrir le Monténégro. Et comme tous les ans, un réveillon de fin d'année sera organisé, histoire de terminer l'année en beauté.

L'ensemble des animations permet aux personnes de continuer de sortir, se rencontrer, d'avoir des loisirs. « Bien plus qu'une association festive, *Les Mimosas*, c'est avant tout une association solidaire », souligne Marcel. « Les actions menées sont très variées et reflètent la volonté de renforcer les liens d'amitié et de convivialité. En cas de difficultés, il existe au sein de l'association une aide morale et une assistance à la résolution des différents problèmes (matériels ou physiques) ». L'association propose aussi à ses adhérents une mutuelle santé nationale au tarif des plus avantageux. *Les Mimosas* est aussi très impliquée lors des manifestations de la Ville, notamment en participant au Téléthon.

Prochains rendez-vous à ne pas manquer : Thé-dansant carnaval le samedi 24 février, de 14h30 à 18h30. Pour découvrir le programme d'activité complet, rendez-vous sur la page Facebook de la Ville.



Envie de rejoindre la joyeuse bande de *Les Mimosas* ? Contactez Marcel ou Liliane Leheutre par téléphone 03 44 87 64 56 ou 06 85 25 82 44, ou par mail leheutre.marcel@neuf.fr.

CONFÉRENCE

MJC CENTRE SOCIAL

Écrire, tout comme lire et compter, fait partie des enseignements fondamentaux. Votre enfant éprouve pourtant certaines difficultés. Comment l'accompagner ? Pour vous aider, Catherine Saunier, rééducatrice de l'écriture, tient une conférence le mardi 6 février à 20h, « *Les difficultés de l'écriture de la maternelle au lycée* ».

Espace Rameau, 2^{ème} étage.
Entrée libre et gratuite.

CAFÉ-PHILO

LES PETITS-SOCRATIQUES

Samedi 10 février, de 15h30 à 17h, les Petits-Socratiques vous donnent rendez-vous au restaurant Le Cheval Blanc pour philosopher et partager vos idées autour d'un café sur le thème « *Comment se mettre en accord avec soi-même ? Les accords Toltèques* ». Une conférence animée par Frédérique et Gérard Lefebvre.

Renseignements sur www.cafephilo.webs.com

CAFÉ MÉMOIRE

FRANCE ALZHEIMER

L'association France Alzheimer Oise organise son 1^{er} café-mémoire à Crépy-en-Valois, le mercredi 21 février à 15h au restaurant Le Cheval Blanc. Le café-mémoire permet aux familles de se réunir et d'échanger sur les difficultés qu'elles rencontrent. Si un de vos proches est touché par la maladie, la psychologue et les bénévoles présents peuvent vous aider.

Entrée libre et gratuite.

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Avant tout, l'équipe municipale tient à vous apporter la transparence nécessaire à la compréhension de ses choix. Ceci, et surtout, en ce qui concerne le futur dojo dont les premiers coups de pioche sont prévus dans les mois à venir. Parlons tout de suite du coût ! Il est vrai que certains font annonce de chiffres qui, à mon avis, doivent politiquement les arranger... Mais qui ne reflètent pas la réalité.

La somme d'environ 4,6 M€ que cela coûtera à la Ville est erronée. Certes, c'est bien le coût réel du dojo mais n'oublions pas que la Ville a obtenu des subventions. Ces détracteurs l'ont peut-être oublié, ou ne sont-ils tout simplement pas à l'écoute des délibérations lors des conseils municipaux ? Pour ce type de réalisation d'envergure, il y a bien souvent un montage financier incluant l'aide de diverses subventions plus ou moins importantes. Celles-ci dépendent du dynamisme de l'équipe municipale en place qui va les chercher. Dans le cas présent, nous ne pouvons que nous féliciter du résultat. Entre les différentes subventions (Département, Région, CNDS...) le dojo est financé à 70% ! Donc la somme à charge pour la Ville est d'environ 1,2 M€ et non d'environ 4,6 M€. Petite précision dont le différentiel de coût méritait bien une explication.

Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE S. CLAUS

Urbanisme : Des tergiversations onéreuses pour le contribuable crépynois !

Selon le Maire l'heure est aux économies. Très bien ! Malheureusement, force est de constater le contraire.

Ainsi, en matière d'urbanisme, l'équipe en place a cru bon tout dénigrer, sans réflexion préalable, de ce qui s'est fait avant son arrivée. Elle a ainsi commandité une étude pour un montant de 432 000 euros.

Quel que peu critiquée par les élus, notamment sur le manque d'information, la transparence du projet et sur le choix du prestataire, cette étude dite savamment « *Élaboration et mise en application du projet urbain de Crépy en Valois* » est curieusement stoppée à une dépense de près 250 000 euros. Une bagatelle pour Monsieur le Maire et son équipe !

Au-delà des chiffres, le drame de cette histoire est qu'après 4 ans d'études, les axes étaient



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

déjà connus en 2014.

Pour ceux qui douteraient, nous ne sommes pas les seuls à penser ainsi. Toutes les oppositions partagent ce point de vue.

Conclusion, Crépy ne bouge plus et prend du retard. Une stratégie ? Une incompétence ? Une autre motivation ?

Nous vous laissons le soin de juger... Reste pour vous à attendre la publication de cette étude si précieuse...

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

À la suite de notre tribune de janvier 2018, nous poursuivons l'examen du rapport définitif de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion de la commune. Ces observations sont accablantes pour les deux majorités de droite qui se sont succédées.

Selon la CRC, « *les politiques municipales s'appuient, pour une grande partie, sur des associations, par le biais de conventions anciennes et reconduites tacitement. Certaines prestations qui leur sont confiées auraient dû faire l'objet d'une mise en concurrence et pourraient, à ce titre, être requalifiées en marchés publics* ». La CRC rappelle qu'il faut regrouper les écoles de musique.

La Chambre dénonce, concernant le processus budgétaire, que « *l'assemblée délibérante n'est pas réellement informée de la situation...* » et que l'inventaire communal n'est pas tenu. Sur le financement de l'investissement, la CRC souligne « *qu'il ne sera par conséquent soutenable que sous réserve de l'obtention de subventions d'investissement conséquentes et de la réalisation effective d'un plan d'économies important en fonctionnement* ».

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-crepy-en-valois-oise>

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JEAN-PAUL LETOURNEUR

Madame, Monsieur,

Le rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes du 17/11/2017 est accablant, pour le Maire, voici quelques extraits :

La commune a majoritairement recours à des achats sur factures, sans respect des règles et procédures de mise en concurrence

fixées par le code des marchés publics. La rédaction des statuts intercommunaux reste imprécise et, la ville de Crépy-en-Valois, continue d'exercer les compétences transférées à la CCPV, et réciproquement.

Le Maire a contracté, sans mise en concurrence, plusieurs marchés avec un prestataire extérieur, pour améliorer le niveau des recettes fiscales. Coût : 154.900 € y compris la formation de ce dernier. (S'agissait-il d'un débutant, en raison de cette formation préalable ?)

Dépenser sans compter, voilà une gestion discutable ! L'argent de nos impôts mérite un meilleur traitement. Une bonne gestion commence par le souci de dépenser au juste prix, en mettant en concurrence, les fournisseurs et prestataires de services.

Le Maire a remplacé la transparence promise, au cours de sa campagne électorale, par l'opacité, en prenant tous les élus du Conseil Municipal pour des potiches, dès le lendemain de son élection ! pour combien de temps encore ?

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise
FRONT NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Notre commune a fait l'objet d'un audit sur sa gestion par la Chambre Régionale des Comptes, je vous présente une partie de la synthèse du document qui est accablant pour la Mairie, tant dans sa gestion financière que dans le non respect des procédures légales ! En voici quelques exemples, je cite : « *La gestion de la commande publique apparaît comme lacu-naire. Ainsi, la commune a majoritairement recours à des achats sur factures, sans respect des règles et procédures de mise en concurrence fixées par le code des marchés publics* ». Autre irrégularité : « *La commune a attribué une subvention d'investissement d'1,05 M€ pour la construction du cinéma que la Chambre estime irrégulière tant dans son principe que dans son montant, alors que d'autres modes de financement de l'équipement étaient possibles et moins oné-reux pour la collectivité* »

Il y a comme ça plus de 50 pages, dont 8 Rappels au Droit, tout cela fait apparaître que notre commune est plutôt mal gérée que les chiffres qui nous sont régulièrement présentés ne reflète pas la réalité. Je vous encourage à consulter ce document de la Chambre pour que vous fassiez votre propre opinion sur la façon dont est dépensé l'argent de vos impôts.

Michel Houllier (groupe en avant pour Crépy-en-Valois).

SUIVEZ-NOUS :    

RENDEZ-VOUS

3 ET 4 FÉVRIER
LA CROISÉE DES POSSIBLES
(12 route de Pierrefonds)
Salon du mariage

21 FÉVRIER
SALLE DES FÊTES
De 14h à 19h
Don du sang

ÉVÈNEMENTS

23 MARS À 20H30
CENTRE CULTUREL MJC
Concert de Mickaël Jones
Réservations des places au 03 44 39 63 18.

ÉTUDE DE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE :
LES RÉSULTATS SONT EN LIGNE.

3 clics et c'est parti ! Rendez-vous sur www.thermographie.crepyenvalois.fr pour connaître la déperdition de chaleur de votre toiture. Un service totalement gratuit offert par la Ville.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)

Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 94 50 17.
9, avenue des Érables.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60, bis rue de Soissons.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

Andrée Condette
Tél. : 03 44 59 00 20.

Danièle Bernard, Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale. Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.
- 53, rue Saint-Lazare.
Tél. : 03 44 87 06 49.

Patricia Cloux, Ophélie Mahé, Anelise Pace et Florine Vasseur
- 8, rue des Fossés.
Tél. : 03 44 94 07 36.

Sophie Jeanne
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 83 93 52 44. Tél. : 03 44 87 07 31.

Marylise Albert
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 31 85 49 76. Tél. : 03 44 87 07 31.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Melinda GOMES
Jade RICHEL
Anna LABOJKA
Laila BICH
Mélícia BANMAN
Nathan SCATIGNO

Abdel Hédi MATOUSSI
Maxime CHANTREUX MOREL
Mya CHANTREUX MOREL
Melyne LE GOUEDEC
Jules DEMONT
Inès TASKIRAN
Morgan VAUTOUR VÉRON
Jeanne MARTIN
Octave THOMAS
Layna MAMOURI

Mao GORRET
Shama EL MALEH

MARIAGES

Fabien COUSIN et Omkaltoum KANDOUSSI

DÉCÈS

M. Jean-Marie GUYOT
M. Jean LAGNY

M. Gérard MATUSIAK
M. Robert DURREN
M. Roland PÉTROWICK
M. Robert BORRO
M. Jean-Claude CARREZ
Mme Bernadette MACÉ épouse PIEL
Mme Daniela IONESCU divorcée NEGOTA
Mme Jeannine HOUSSOT veuve MOY
Mme Christiane LUSLEY veuve HERRIAU
M. Claude BRIDOUX

EN MÉMOIRE À ARNAUD D'HAUTERIVES

Commandeur de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, commandeur des Arts et des Lettres, premier grand prix de Rome, Arnaud d'Hauterives nous a quittés le 4 janvier dernier à l'âge de 84 ans. La Ville de Crépy-en-Valois a souhaité lui rendre un dernier hommage.

« Ayant appris le décès de Monsieur Arnaud d'Hauterives, je présente au nom de la Ville de Crépy-en-Valois et en mon nom mes sincères condoléances à la famille.

Arnaud d'Hauterives était peintre - graveur et académicien. Il a été trois fois président de l'Académie des Beaux-Arts avant d'en devenir secrétaire perpétuel. Il était propriétaire d'une résidence à Crépy-en-Valois. Crépy-en-Valois se souviendra de lui. »

Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois.



100% GRATUIT

VOISINSVIGILANTS.ORG

LE SITE WEB SECURISÉ POUR VOTRE VOISINAGE



Devenez VOISIN VIGILANT !

Pour vous inscrire :

- par téléphone : 06 22 94 27 44
- via Internet : www.voisinsvigilants.org

250 000
foyers inscrits



Un service totalement gratuit.